

## NATION ET IDENTITE NATIONALE

### 1) **Qu'est-ce qu'une Nation ?**

- a) Les deux approches de la Nation
  - Documents 1 à 3 distribués
- b) Les signes d'appartenance à la Nation
  - Document 4 distribué

### 2) **La question de l'identité nationale**

- a) L'histoire de l'identité nationale
  - Document 5 distribué
- b) Une identité éternelle ou évolutive ?
- c) L'immersion de cette question dans la campagne électorale
  - La vision de l'identité nationale de Nicolas Sarkozy
    - Document 6 distribué
    - [http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+identit%C3%A9+nationale/video/x1qz2d\\_li\\_dentite-nationale\\_events](http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+identit%C3%A9+nationale/video/x1qz2d_li_dentite-nationale_events)
  - Immigration et identité nationale, un problème ?
    - [http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+identit%C3%A9+nationale/video/x1gm5q\\_sarkozy-sur-tf1-identite-nationale\\_news](http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+identit%C3%A9+nationale/video/x1gm5q_sarkozy-sur-tf1-identite-nationale_news)
    - [http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+identit%C3%A9+nationale/video/x21wi4\\_finkielkraut-immigration-et-identit\\_politics](http://www.dailymotion.com/relevance/search/sarkozy+identit%C3%A9+nationale/video/x21wi4_finkielkraut-immigration-et-identit_politics)
  - Les critiques à la création de ce ministère
    - Document 7 distribué
- d) La création du ministère de l'immigration et de l'identité nationale
  - Les objectifs de ce ministère
    - [http://www.premier-ministre.gouv.fr/iminidco/ministere\\_830/missions\\_role\\_56625.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/iminidco/ministere_830/missions_role_56625.html)
  - La première loi votée
    - [http://www.premierministre.gouv.fr/information/actualites\\_20/immigration\\_economique\\_organise\\_57947.html](http://www.premierministre.gouv.fr/information/actualites_20/immigration_economique_organise_57947.html)
    - [http://www.premierministre.gouv.fr/iminidco/salle\\_presse\\_832/discours\\_tribunes\\_835/discours\\_bri ce\\_hortefeux\\_devant\\_57827.html](http://www.premierministre.gouv.fr/iminidco/salle_presse_832/discours_tribunes_835/discours_bri ce_hortefeux_devant_57827.html)

### **Document 1 : La nation à la française ou à l'allemande...**

On peut présenter l'opposition classique entre les conceptions de la nation avancées par Herder et par Renan. Selon le premier, la Providence « a admirablement séparé les nations non seulement par des forêts et des montagnes mais surtout par les langues, les goûts et les caractères », chaque nation faisant figure d'organisme devant persister à travers l'Histoire en demeurant fidèle à sa propre culture. L'insistance portée par Herder sur la légitimité du sentiment national a pourtant été souvent détournée vers une interprétation proprement nationaliste. Mais en voyant dans chaque nation le résultat d'une culture propre qui se transmet dans le temps, une sorte d'héritage s'imposant, par exemple, à travers une langue maternelle, Herder ouvre incontestablement une perspective très différente de celle présentée, un siècle plus tard, en 1882, par Ernest Renan dans sa fameuse conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? ». A ses yeux, la nation ne dépend ni d'une race particulière, car « au principe des nations on substitue alors celui de l'ethnographie », ni d'une langue : « n'abandonnons pas, dit-il, ce principe fondamental que l'homme est un être raisonnable et moral avant d'être parqué dans telle ou telle langue », ni d'une religion, ni d'intérêts économiques partagés, ni encore de la géographie ; la nation « est une âme, un principe spirituel... elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours ».

*G. Hemlet et alii, Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques, Armand Colin, 1994.*

- 1) Distinguez les différentes conceptions de la nation.

### **Document 2**

Il est devenu usuel aujourd'hui d'opposer les conceptions « à la française » et « à l'allemande » de la nation, l'une fondée sur l'adhésion libre et rationnelle des individus à un collectif politique, l'autre privilégiant l'appartenance déterministe à un ensemble organique. L'une et l'autre ont cependant toujours été associées dans la construction des nations européennes, même si elles le furent inégalement selon les contextes politiques et sociaux. La récitation du « Nos ancêtres les Gaulois » et l'apprentissage d'une histoire nationale unitaire et bimillénaire gommant la disparité des histoires régionales ont été intimement associés, dans la formation des écoliers français, à l'enseignement de leurs droits et devoirs de citoyens.

*Anne-Marie Thiesse, Le Monde diplomatique, juin 1999*

- 2) Expliquez la phrase soulignée

### **Document 3**

Qu'est-ce que la Nation ?

Une Nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à dire vrai, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent (...) Dans le passé un héritage de gloire et de regrets à partager, dans l'avenir un même programme à réaliser (...) Une Nation est donc une grande solidarité (...) Elle suppose un passé ; elle se résume dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune (...) l'homme n'est esclave ni de sa race, ni du cours des fleuves, ni de la direction des montagnes. Une grande agrégation<sup>①</sup> d'hommes (...) crée une conscience morale qui s'appelle Nation. Tant que cette conscience morale prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication<sup>②</sup>

de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a droit d'exister.

, *Qu'est-ce qu'une Nation*, conférence faite à la Sorbonne (1882).

① agrégation = rassemblement.

② abdication = renoncement

- 3) En vous appuyant sur le document 1, déterminez qui de Herder ou de Renan est l'auteur de ce texte
- 4) Exprimez, dans un langage plus contemporain, les deux principes qui fondent la Nation selon l'auteur de ce texte
- 5) En matière de droit de la nationalité, quelle est la conséquence de cette conception de la Nation ?

### **Document 4 : Les signes de l'appartenance à une nation**

L'école n'était pas la seule source de cette ethnicisation par la référence à un passé historique, à un panthéon, à une culture commune. L'Etat national prenait des dispositions pour susciter ou imposer des marqueurs identitaires qui seraient exclusivement liés à l'entité nationale. [...]

En Israël, on a réinventé l'hébreu comme langue profane, bien que 90% des premières vagues d'immigrés parlent le yiddish [...]. L'essentiel ne tenait pas à l'efficacité d'adopter une langue commune pour cimenter la nation (le yiddish aurait pu le faire). Adopter l'hébreu comme langue nationale fut un acte politique comme le fut aussi la décision d'imposer aux nouveaux immigrés d'abandonner le prénom et le nom de l'Exil et de choisir un prénom et un nom hébreux, ou bien d'adopter les fêtes religieuses juives comme fêtes nationales ; il importait de rompre symboliquement avec le destin malheureux des Juifs dans la diaspora et de faire naître l'hébreu.

La décision de fonder une capitale à partir de rien plutôt que d'élever au rang de capitale l'une des grandes villes déjà existantes s'inscrit dans la même logique.

Construire Washington ou Brasilia plutôt qu'installer le siège du nouveau pouvoir à New York ou Rio de Janeiro ; choisir Ankara, modeste bourgade du centre de l'Anatolie, plutôt qu'Istanbul, qui avait été depuis des siècles le centre politique de l'Empire ottoman, c'était encore affirmer que se créait une nouvelle entité politique, distincte des ethnies, des États ou d'un régime précédents.

On élaborait aussi des marqueurs concrets, objets destinés à symboliser la nation elle-même. Les noms donnés aux lieux, aux rues, aux aéroports ou aux monuments, matérialisaient le panthéon national. L'hymne, la fête nationale ou le drapeau ont suscité des conduites et des sentiments qui empruntaient au sacré : on marquait son respect en se tenant debout, en respectant le silence lorsque les couleurs étaient levées ou que l'on chantait l'hymne national. Les cérémonies nationales - qu'il s'agisse du défilé militaire du 14 juillet ou de l'entretien de la flamme sous l'Arc de triomphe en France, de la relève de la garde et de l'anniversaire de la Reine en Angleterre, ou du serment collectif des nouveaux naturalisés américains - inscrivent concrètement l'idée de nation dans le rythme collectif. L'ensemble de ces rites a pour but de maintenir le sens de la communauté, d'entretenir le sentiment d'appartenance au collectif et la croyance dans la singularité et la grandeur des valeurs nationales. Comme la religion elle-même, la nation ne pourrait se perpétuer si elle n'organisait pas les pratiques, les symboles et les rites, négatifs et positifs, par lesquels elle s'incarne dans la réalité quotidienne.

Dominique SCHNAPPER, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, pp. 136-138.

## 6) Recensez les grands « marqueurs identitaires » qui peuvent fonder une Nation ?

### **Document 5 : L'histoire de l'identité nationale**

Nicolas Sarkozy est-il l'immigré parfait ? C'est en quelque sorte la question que pose l'historien Gérard Noiriel dans son dernier ouvrage, *À quoi sert l'identité nationale ?*.

C'est Nicolas Sarkozy, et ses discours sur l'identité nationale, qui ont focalisé l'attention de l'historien. En effet, la notion même d'identité nationale est apparue durant le mois de mars 2007, à la fin de la campagne présidentielle. Alors que le candidat de l'UMP voyait à l'époque ses intentions de vote se resserrer avec ceux de la candidate socialiste et du candidat centriste, son offensive sur "l'identité nationale" a permis à Nicolas Sarkozy de s'imposer auprès de l'électorat.

Gérard Noiriel souligne dans son analyse le court, mais efficace usage, qu'a fait le candidat de l'UMP de cette notion faussement nouvelle.

Faussement nouvelle car, depuis plus d'une vingtaine d'années, la droite française a eu recours à ce thème à des fins électoralistes. Mais les Français ne savent pas que l'identité nationale a fait l'objet de luttes politiques et de définitions variables depuis 1789 :

"L'identité nationale a opposé ainsi, durant la Révolution française, **les républicains ('la gauche' de l'époque), qui défendent la nation, et les monarchistes ('la droite' de l'époque) qui récuse ce vocabulaire** car ils contestent la légitimité du suffrage universel et le principe d'égalité entre tous les citoyens."

Gérard Noiriel poursuit son travail d'historien en démontrant que l'identité nationale va s'élaborer dans les esprits des intellectuels français lors des guerres successives entre la France et l'Allemagne.

Au XIXe siècle, alors que l'Allemagne est perçue en France comme une "race", l'Angleterre un "empire", **la France se conçoit elle-même comme une "personne"**. Sous la IIIe République, la première loi de 1889 sur la nationalité française recense les citoyens mâles appartenant au même "État français" et qui sont susceptibles d'être mobilisés pour aller faire la guerre. La conscription est d'ailleurs un symbole de la nouvelle "solidarité nationale". Enfin, la IIIe République va connaître des variations du terme d'identité entre la lutte des classes et les revendications régionalistes.

**La césure entre le "nationalisme" de Maurice Barrès et le "patriotisme" de Jean Jaurès** marque la vie intellectuelle française avant la Première Guerre mondiale. Le nationalisme de Barrès relève de la logique sécuritaire, vise à défendre l'identité nationale contre la "menace" que font peser sur elle les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Les "ennemis" que relèvent Maurice Barrès, puis ses successeurs, sont les juifs (Affaire Dreyfus), les boursicotiers déracinés, les fonctionnaires, les bolcheviks, puis bientôt les musulmans. A contrario, le patriotisme de Jaurès rassemble ceux qui aiment la France, le pays du progrès universel (droits sociaux, laïcité, etc.), mais qui refusent toute idée de revanche à l'égard de l'Allemagne.

La période des années 30, période de crise économique et sociale pour la France et le monde entier, voit les experts français réclamer **une immigration qui n'altère pas "la race française"** (c'est le terme usité à l'époque), c'est-à-dire une immigration "choisie" avec notamment les Italiens et les Polonais (blancs et catholiques), préférés aux Levantins et aux Arméniens, aux persécutés de l'antisémitisme grandissant en Europe et aux indigènes des colonies ; ceux-ci sont jugés "indésirables" et de "moralité douteuse"... Terribles qualificatifs qui allaient, à l'époque, dans le sens du fascisme triomphant.

Que penser aujourd'hui de Nicolas Sarkozy, lorsqu'on retrouve de tels propos dans ses discours en tant que candidat de l'UMP ? L'auteur rappelle que c'est Jean-Marie Le Pen qui a popularisé, au début des années 80, l'expression "identité nationale" pour stigmatiser les immigrés. Puis le candidat de l'UMP a repris à son compte cette notion pour gagner la présidentielle, tout en se présentant comme l'immigré parfait, qui a su s'insérer dans "l'identité française" :

"Il [Nicolas Sarkozy] a ainsi réaménagé le vieux discours nationaliste sur la 'menace étrangère', en opposant les Français issus des immigrations passées, qui ont fait l'effort de s'intégrer en devenant riches et puissants, et les nouveaux immigrants, qui ne respectent pas la loi et vivent dans la misère parce qu'ils ne font rien pour en sortir."

Gérard Noiriel, par ce rappel de l'histoire du terme "identité nationale" en France, démontre que Nicolas Sarkozy a resservi l'argumentaire du premier tiers du XXème siècle sur la logique sécuritaire, la menace venant de l'intérieur et de l'extérieur - ce sont maintenant les Français de confession musulmane qui sont évoqués en même temps que le terrorisme international. La volonté affichée de promouvoir une "immigration choisie", l'entretien de préjugés raciaux généralisés à l'Islam (éborgnements de moutons dans les baignoires, excisions, port du voile, etc.), relèvent de ce registre.

<http://www.francedemocrate.info/spip.php?article246>

## 7) Présentez l'histoire et l'évolution du concept d'identité nationale en France

### **Document 6 : Discours de Nicolas Sarkozy à Caen (Mars 2007)**

Qu'est-ce que la France ? La France est un miracle. Ce miracle est politique. Il est intellectuel. Il est moral. Il est culturel.

C'est le miracle de la France de conjuguer une identité si forte avec une aspiration si grande à l'universalisme.

C'est le miracle de la France d'être une grande patrie faite d'une multitude de petites patries unies par une formidable volonté de vivre ensemble, de partager une langue, une histoire, une façon d'être et de penser, où chacun se reconnaît dans un idéal et un destin communs sans que soient effacés les histoires personnelles et les destins particuliers.

C'est le miracle de la France d'avoir forgé de l'unité sans jamais fabriquer de l'uniformité.

C'est le miracle de la France de combiner une aussi haute idée de l'Etat avec une passion aussi grande de la liberté.

C'est le miracle de la France d'être aussi fortement attachée à l'idée de nation et en même temps aussi ouverte sur le monde.

C'est le miracle de la France d'aimer d'une même passion l'égalité et le mérite, le sentiment et la raison.

Mais chacun sent bien que ce miracle est menacé.

La France est une terre charnelle à laquelle chacun se sent rattaché par un lien mystérieux dont il ne sait au fond qu'une chose, c'est qu'il ne peut le couper sans perdre quelque chose de lui-même.

La France c'est une culture, un idéal, une idée. « Une âme, un principe spirituel » disait Renan.

La France ce n'est pas une race, la France ce n'est pas une ethnie. La France c'est tous les hommes qui l'aiment, qui sont prêts à défendre ses idées, ses valeurs, à se battre pour elles.

La France elle est dans les têtes et dans les cœurs. La France est partout où ses valeurs sont vivantes dans la tête et dans le cœur des hommes. La France c'est un rêve de civilisation. La France c'est un rêve d'unité. La France c'est un rêve d'émancipation.

La France c'est un rêve de grandeur et d'universalité. La France c'est une vieille nation.

**La France ce n'est pas une page blanche. C'est un pays qui a une longue histoire. C'est un pays qui s'est forgé au cours des siècles une identité, une personnalité qu'il faut respecter, qu'on ne peut pas effacer, qu'on ne peut pas ignorer, qui est une part de l'identité de chacun, qui est faite de mille apports, de commémorations, de leçons d'instituteurs, de réminiscences qui se transmettent de génération en génération, de souvenirs d'enfance, de vieilles histoires de grands-pères qui ont fait la guerre et qui racontent à leur tour à leurs petits-enfants ce que leurs grands-pères leur ont raconté jadis.**

**La France c'est un pays qui dissimule dans les replis de son inconscient collectif mille blessures secrètes et autant de fiertés inavouées.**

C'est une trame mystérieuse de mémoires individuelles et collectives qui rattache chacun d'entre nous, chacun de ceux qui se sentent Français, d'où qu'il viennent, à tout le passé de la nation.

Cette histoire est comme toutes les histoires, elle a ses heures sombres et ses heures éclatantes, elle a ses moments de honte et ses moments de gloire, elle a ses grandeurs et ses bassesses. Sans doute a-t-il fallu bien des crimes, des drames, des tragédies pour que du chaos des peuples émergeât la France.

Mais au bout du compte nous avons tout lieu d'être fiers de notre pays, de son histoire, de ce qu'il a incarné, de ce qu'il incarne encore aux yeux du monde.

Car la France n'a jamais cédé à la tentation totalitaire. Elle n'a jamais exterminé un peuple. Elle n'a pas inventé la solution finale, elle n'a pas commis de crime contre l'humanité, ni de génocide. Elle a commis des fautes qui doivent être réparées, et je pense d'abord aux harkis et à tous ceux qui se sont battus pour la France et vis-à-vis desquels la France a une dette d'honneur qu'elle n'a pas réglée, je pense aux rapatriés qui n'ont eu le choix au moment de la décolonisation qu'entre la valise et le cercueil, je pense aux victimes innocentes de toutes les persécutions dont elle doit honorer la mémoire. Mais la mode de la repentance est une mode exécrable.

**Je n'accepte pas que l'on demande aux fils d'expier les fautes des pères, surtout quand ils ne les ont pas commises. Je n'accepte pas que l'on juge toujours le passé avec les préjugés du présent.** Je n'accepte pas cette bonne conscience moralisatrice qui réécrit l'histoire dans le seul but de mettre la nation en accusation. Je n'accepte pas ce chargement systématique de la nation qui est la forme ultime de la détestation de soi. Car pour un français, haïr la France c'est se haïr lui-même. Je n'accepte pas que l'on veuille vivre en France en professant la haine de la France. Je veux que le racisme et l'antisémitisme soient poursuivis et condamnés avec la plus grande sévérité. Mais je ne veux pas que l'on dise que tous les Français sont racistes ou antisémites, parce que c'est faux. Je ne veux pas que l'on dise que la France est le pays le plus raciste et le plus antisémite au monde, parce que ce n'est pas vrai, parce que la France c'est exactement le contraire, c'est le pays des droits de l'homme, c'est le pays qui récuse le plus le communautarisme qui renvoie chacun à ses origines ethniques et religieuses, c'est le pays de la République, qui s'est toujours battu depuis deux cents ans pour la liberté, l'égalité et la fraternité de tous les hommes. Non, tous les Français dans les colonies n'étaient pas des monstres et des exploitateurs.

Non, tous les Français ne furent pas pétainistes. Non, tous les Français ne furent pas antidreyfusards. Non, tous les Français ne sont pas racistes (...) On doit condamner la collaboration et Vichy mais on doit reconnaître que beaucoup de Français ont aidé des Juifs à échapper à la Gestapo.

*(...) A ceux qui veulent vivre en France, la France ne demande au fond qu'une chose, c'est qu'ils admettent que la France ne commence pas avec eux mais qu'elle a commencé il y a bien longtemps et qu'elle veut seulement qu'on l'aime et qu'on respecte ses valeurs, qu'on prenne en partage son histoire, qu'on se sente partie prenante de sa destinée.*

A ceux qui veulent vivre en France, nous voulons offrir la fierté d'être Français. Ceux qui méprisent la France, ceux qui la haïssent ne sont pas obligés de rester.

(...) Etre Français c'est aimer la France, c'est vouloir la République, c'est respecter l'Etat.

Etre Français c'est prendre en partage l'histoire de la France et les valeurs de la France.

Etre Français c'est penser qu'au-delà de la droite et de la gauche, au-delà des partis, au-delà des croyances, il y a quelque chose de plus grand qui s'appelle la France.

Je veux dire à tous les Français que la France est plus forte quand elle est unie, que la désunion des Français a toujours causé l'affaiblissement de la France, que lorsque la France est faible c'est chacun d'entre nous qui se trouve affaibli.

Etre Français c'est se sentir l'héritier d'une seule et même histoire dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Si on aime la France, on doit assumer son histoire et celle de tous les Français qui ont fait de la France une grande nation.

- 8) En quoi la première phrase soulignée peut-elle paraître contradictoire ?
- 9) Comparez les deux passages en gras. Vous semblent-ils contradictoires ? Pourquoi ?
- 10) Que pensez-vous de la deuxième phrase soulignée ?
- 11) Quelle vision de l'intégration des immigrés est-elle défendue dans le passage en gras et en italique ?

## Document 7

En entonnant la trompette de l'"identité nationale", Nicolas Sarkozy amorce un tournant stratégique limpide : séduire les électeurs de l'extrême droite. Mais le candidat de l'UMP ne s'est pas contenté de magnifier les valeurs républicaines comme ferment du "vivre ensemble" dont la France en crise a besoin. Il a exprimé la volonté de créer un ministère chargé, outre l'immigration, de l'"identité nationale". Ce message a été délivré sur France 2, jeudi 8 mars.

Si les mots ont un sens, quelle serait la fonction de cette administration voire, en son sein, du "directeur de l'identité nationale" qui devrait logiquement y être nommé ? Poser cette question revient à se demander à quels moments de l'histoire une institution française d'Etat a été chargée d'un pareil enjeu.

Vichy n'est pas la seule réponse, car la crainte d'une dénaturation de la nation par l'immigration et la tentation de sélectionner les étrangers "bons pour la France" est à peu près aussi ancienne que le phénomène des migrations modernes. Dès 1880, les Belges, parmi les premiers migrants, étaient traités de "vermines". Dans l'entre-deux-guerres, "ritals" et "polaks" ont longtemps été considérés comme "inassimilables" tandis que juifs et Arméniens étaient accusés d'"abâtardir la race".

Mais il faudra attendre 1945 pour qu'un organe de l'Etat républicain, le Haut Comité de la population, prône une sélection des étrangers basée sur leur "assimilabilité". Dans cette logique, les Européens du Nord sont les mieux notés, à l'opposé des Africains du Nord, relégués pour cause d'"incompatibilité entre l'islam et la civilisation européenne". Cette mécanique n'a jamais été appliquée. Parce que toute idée de discrimination ethnique avait été bannie des ordonnances gaullistes de 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers. Et surtout parce que, dans l'euphorie de la reconstruction puis des trente glorieuses, le patronat a opté pour la main-d'oeuvre bon marché, fût-elle considérée comme "indésirable".

En réalité, seul Vichy a développé des structures administratives à leur manière efficaces pour défendre une certaine conception de l'"identité nationale". Le Commissariat général aux questions juives (CGQJ), créé en mars 1941, répondait, avant même d'être un outil au service de la politique d'extermination, à l'objectif de purification de la nation française.

"Le tort que vous avez, c'est de ne pas être intégrés dans la nationalité française", répondait ainsi le maréchal Pétain au grand rabbin Isaïe Schwartz, venu exprimer ses inquiétudes après la création du CGQJ. (Laurent Joly, Vichy dans la "solution finale", Grasset, 2006). Quant aux dénaturalisations infligées sous l'Occupation, elles visaient officiellement des "émigrés d'Europe centrale dont l'assimilation était particulièrement difficile (...) avec une notable proportion d'israélites" (Patrick Weil, Qu'est-ce qu'un Français, Grasset, 2002).

La France d'aujourd'hui n'est évidemment pas celle de 1940 et invoquer l'identité nationale dans le débat politique d'aujourd'hui n'est pas en soi sacrilège. Pas innocent non plus. Confier à l'Etat la gestion d'une notion mouvante, qui n'appartient à personne en particulier - Ernest Renan comparait la nation à une "âme" -, réduire la nation aux immigrés et feindre d'ignorer que ces derniers évoluent au contact de la société, c'est courir le risque de l'exclusion et de l'arbitraire. Car l'organe - le ministère de l'identité - créerait la fonction : le tri de "bons" immigrés. "Lorsque l'Etat se mêle de l'identité, cela donne des résultats terrifiants, incompatibles avec la démocratie", estime l'historien Gérard Noiriel. "Confier à l'Etat le soin de préserver une identité nationale qui n'est pas définissable, appuie Danièle Lochak, professeur de droit à Paris-X et spécialiste de l'immigration, c'est franchir un pas dangereux qui fait penser à Vichy."

La proposition de M. Sarkozy renoue avec une tentation politique plus contemporaine, qui avait saisi la droite dès 1984. Le Front national venait alors d'ériger la défense de l'identité française menacée, en cheval de bataille. Le RPR et Valéry Giscard d'Estaing lui emboîtèrent le pas en prônant une réforme du code de la nationalité directement inspirée par Jean-Marie Le Pen. Déjà, la rhétorique de l'extrême droite visait à substituer aux analyses économiques et sociales des difficultés d'intégration des immigrés, une grille identitaire et religieuse. C'est l'époque où le député (UDF) Alain Griotteray proclamait l'inassimilabilité des "immigrés musulmans" et où Le Figaro magazine se demandait : "Serons-nous encore français dans trente ans ?".

Philippe Bernard, « Nicolas Sarkozy et l'identité nationale », *Le Monde*, lundi 19 mars 2007

- 12) Quelle principale critique est-elle portée à la création du « ministère de l'immigration et de l'identité nationale » ?
- 13) Expliquez la phrase soulignée

